

AVIS D'EXAMEN

Le Centre de gestion de la Fonction publique des Landes
organise au titre de l'année 2010,
en convention avec le Centre de gestion de la Dordogne et de Lot et Garonne
l'examen professionnel d'accès au grade d'agent social de 1^{ère} classe

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'examen professionnel d'agent social de 1^{ère} classe est ouvert **exclusivement** :

- aux agents sociaux de 2^{ème} classe
- ayant atteint le 4^{ème} échelon
- comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade.

PERIODE D'INSCRIPTION

Les périodes de retrait des dossiers d'inscription sont fixées ainsi qu'il suit :

- Préinscription depuis le site Internet : www.cdg40.fr du 20 juillet au 8 septembre 2010 minuit.
- Par courrier adressé par voie postale au Centre de gestion des Landes du 20 juillet au 31 août 2010 (cachet de la poste faisant foi)

ATTENTION : Les demandes de dossiers faites par courrier devront être accompagnées d'une enveloppe de format 21 x 29,7 affranchie pour un envoi de 100 gr et libellée aux nom et adresse du candidat.

- Sur place aux horaires habituels d'ouverture du Centre de gestion du 20 juillet au 8 septembre 2010.

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur place ou par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) :

Jeudi 16 septembre 2010

Date de l'épreuve écrite :

Mercredi 20 octobre 2010 à Mont de Marsan ou ses environs

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à retourner **EXCLUSIVEMENT** au :

**Centre de gestion de la FPT des Landes
Maison des communes
Service Concours
175 place de la Caserne Bosquet
BP n° 30069
40002 MONT DE MARSAN CEDEX**

Horaires d'ouverture : Tous les jours du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00